

**LUNDI 31 août 2026**

À la séance ordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue, dûment convoquée et tenue à la salle Lac-Témiscamingue de l'édifice Luc-Bergeron, à dix-neuf heures;

à laquelle session sont présents :

|                                   |                                         |
|-----------------------------------|-----------------------------------------|
| M <sup>me</sup> Karine Abel       | M <sup>me</sup> Fany Labelle            |
| M. Marco Clément                  | M <sup>me</sup> Anabelle Landry-Genesse |
| M. Alain Flageol                  | M <sup>me</sup> Kim Leroux              |
| M <sup>me</sup> Nadine Duchesneau | M <sup>me</sup> Laure Paquette          |
| M <sup>me</sup> Josée Gauvreau    | M <sup>me</sup> Josée Pelchat           |
| M <sup>me</sup> Stéphanie Hein    | M <sup>me</sup> Caroline Thérien        |
| M. Martin Julien                  |                                         |

Tous membres du conseil d'administration formant quorum, ~~sous la vice-présidence de M<sup>me</sup> Caroline Thérien.~~

M<sup>mes</sup> Hélène Nickner et Noemie Poitras sont absentes.

Assistent également à cette séance :

M<sup>me</sup> Pascale Girard Toupin, directrice générale  
M<sup>me</sup> Myriam Ramos, secrétaire générale et responsable du traitement des plaintes  
M<sup>me</sup> Josée Beaulé, directrice du Service des ressources humaines et DGA  
M<sup>me</sup> Annie Bergeron, directrice du Service des ressources financières  
M<sup>me</sup> Mélanie Perron, directrice du Service des ressources informationnelles et du Service des ressources éducatives aux adultes  
M. Pascal Lafrenière, directeur du Service des ressources matérielles et du transport scolaire  
M<sup>me</sup> Joanie Boucher, coordonnatrice du Services des ressources financières

## **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

### **1.1. Quorum**

Le quorum des membres étant atteint, la réunion est déclarée ouverte.

### **1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Kim Leroux, appuyée par M<sup>me</sup> Anabelle Landry-Genesse et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

## **2. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS**

Aucun conflit d'intérêts n'a pas été rapporté.

## **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 JUIN 2026**

Le procès-verbal de cette réunion ayant été remis aux membres en même temps que l'avis de convocation ou avant, il est proposé par M. Marco Clément, appuyé par M<sup>me</sup> Stéphanie Hein et résolu unanimement qu'il soit adopté et signé comme s'il avait été lu.

## **4. CORRESPONDANCE ADRESSÉE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Aucune.

## **5. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucune question.

CA-2026-0318

CA-2026-0319

**6. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE****6.1. Raid Témiscamingue**

La directrice générale informe de la participation des élèves à l'événement ainsi que de la présence du CSSLT pour les accompagner lors de cette activité et encourager leur participation.

**6.2. Francisation**

La directrice générale informe de la tenue d'un camp d'été d'une journée organisée par une employée du CSSLT, avec l'appui de partenaires de la région. Elle souligne également la contribution du CSSLT à cette initiative visant à encourager l'utilisation de la langue française chez les élèves issus de l'immigration.

**6.3. Comité consultatif de gestion (CCG) de la rentrée**

La directrice générale informe de la tenue du CCG de la rentrée, les 12 et 13 août, réunissant les gestionnaires du CSSLT. Ce comité avait pour objectif de planifier la rentrée scolaire et d'organiser la nouvelle année.

**6.4. DEP – Plomberie chauffage**

La directrice générale informe le conseil d'administration que cette formation est désormais offerte par le CSSLT, alors qu'elle relevait auparavant du Centre de services scolaire de la Baie-James. Elle souligne également que la nouvelle cohorte sera la première à obtenir son diplôme sous la responsabilité du CSSLT.

**7. RAPPORTS DES RESPONSABLES DE COMITÉS****7.1. Comité de gouvernance et d'éthique**

Aucune rencontre depuis le dernier conseil d'administration.

**7.2. Comité des ressources humaines**

Aucune rencontre depuis le dernier conseil d'administration.

**7.3. Comité consultatif de transport**

Aucune rencontre depuis le dernier conseil d'administration.

**7.4. Comité de vérification**

Aucune rencontre depuis le dernier conseil d'administration.

**8. RÉOLUTIONS****8.1. Désignation à la présidence du conseil d'administration**

CONFORMÉMENT à l'article 155 de la Loi sur l'instruction publique, qui prévoit que les membres du conseil d'administration désignent, parmi les membres parents, une personne à la présidence lorsque ce poste est vacant;

CONSIDÉRANT que le poste de présidence du conseil d'administration est vacant depuis le 30 juin 2026, à la suite de la fin du mandat de madame Marie-Claude Lozier à titre de membre du conseil d'administration;

Il est proposé par Mme Karine Abel appuyé par M. Alain Flageol de nommer Mme Caroline Thérien présidente du conseil d'administration du Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue conformément au rapport d'élection SG-2627-01 jusqu'à la fin de son mandat.

Résolution adoptée à l'unanimité.

CA-2026-0320

CA-2026-0321

**8.2. Délégation au comité de gouvernance et d'éthique**

CONFORMÉMENT à l'article 193.1 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'administration doit instituer un comité de gouvernance et d'éthique;

CONSIDÉRANT la fin de mandat des trois membres;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Nadine Duchesneau, appuyée par M<sup>me</sup> Fany Labelle de nommer M<sup>me</sup> Laure Paquette, M<sup>me</sup> Josée Gauvreau et M<sup>me</sup> Anabelle Landry-Genesse, déléguées au comité de gouvernance et d'éthique conformément au rapport d'élection **SG-2627-02** jusqu'à la fin de leur mandat.

Résolution adoptée à l'unanimité.

CA-2026-0322

**8.3. Délégation au comité de vérification**

CONFORMÉMENT à l'article 193.1 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'administration doit instituer un comité de vérification;

CONSIDÉRANT la fin de mandat des trois membres;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Anabelle Landry-Genesse, appuyée par M<sup>me</sup> Laure Paquette de nommer M. Martin Julien, M. Alain Flageol et M<sup>me</sup> Josée Pelchat, délégués au comité de vérification conformément au rapport d'élection **SG-2627-03** jusqu'à la fin de leur mandat.

Résolution adoptée à l'unanimité.

CA-2026-0323

**8.4. Délégation au comité des ressources humaines**

CONFORMÉMENT à l'article 193.1 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'administration doit instituer un comité des ressources humaines;

CONSIDÉRANT la fin de mandat des trois membres;

Il est proposé par M. Marco Clément, appuyé par M. Alain Flageol de nommer Nadine Duchesneau, Kim Leroux, déléguées au comité des ressources humaines au rapport d'élection **SG-2627-04**.

Un poste demeure vacant, à combler lors de la prochaine séance.

Résolution adoptée à l'unanimité.

CA-2026-0324

**8.5. Délégation au comité consultatif de transport des élèves**

CONFORMÉMENT à l'article 188, de la Loi sur l'instruction publique, le Centre de services scolaire doit instituer un comité consultatif de transport dont la composition, le fonctionnement et les fonctions doivent être conformes au règlement du gouvernement;

CONSIDÉRANT la fin des mandats;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Kim Leroux, appuyée par M<sup>me</sup> Fany Labelle de nommer M<sup>me</sup> Karine Abel déléguée au comité consultatif de transport des élèves conformément au rapport d'élection **SG-2627-05** jusqu'à la fin de son mandat.

Résolution adoptée à l'unanimité.

CA-2026-0325

**8.6. Cadre financier 2026-2027**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Kim Leroux, appuyée par M<sup>me</sup> Stéphanie Hein, d'adopter le cadre financier 2026-2027 tel que présenté au document **DSRF-2627-01**.

Résolution adoptée à l'unanimité.

CA-2026-0326

**8.7. Adoption du budget 2026-2027**

CONSIDÉRANT que, conformément à la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3, le Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2026-2027;

CONSIDÉRANT que ce budget prévoit l'équilibre budgétaire de 57 104 547 \$;

CONSIDÉRANT que le budget a été préparé en fonction des règles budgétaires présentées par le MEQ;

CONSIDÉRANT que conformément aux règles budgétaires des centres de services scolaires et des commissions scolaires, le minimum de 20 % du montant des allocations de fonctionnement accordées a priori à transférer directement au budget des écoles a fait l'objet d'un échange et de consultations avec le Comité de répartition des ressources;

CONSIDÉRANT que le produit de la taxe scolaire, au montant de 1 212 861 \$, a été établi en prenant en considération :

- Une évaluation uniformisée ajustée des immeubles imposables de 25 000 \$ et moins au montant de 35 963 214 \$, et :
- Un nombre de 9 221 immeubles imposables de plus de 25 000 \$, et :
- Le taux de 0,07899 \$ du 100 \$ d'évaluation fixé par le Ministère pour la taxe scolaire 2026-2027.

Il est proposé par M. Alain Flageol, appuyé par M<sup>me</sup> Anabelle Landry-Genesse que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation dans les 10 jours suivant son adoption tel que présenté dans le document **DSRF-2627-02**.

Résolution adoptée à l'unanimité.

CA-2026-0327

**8.8. Entente de gestion et d'imputabilité 2026-2027**

CONFORMEMENT à l'article 214.4 de la Loi sur l'instruction publique, prévoit que le conseil d'administration du centre de services scolaire conclut annuellement une entente de gestion et d'imputabilité avec la ministre de l'Éducation;

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation a transmis au Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue l'Entente de gestion et d'imputabilité pour l'année scolaire 2026-2027;

CONSIDÉRANT que cette entente établit les orientations, objectifs, indicateurs et cibles applicables au Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue pour l'année scolaire 2026-2027;

CONSIDÉRANT que la directrice générale est responsable de la mise en œuvre de l'entente et de la reddition de comptes qui en découle;

Il est proposé par M. Martin Julien, appuyé par M<sup>me</sup> Nadine Duchesneau :

QUE le CSSLT approuve l'Entente de gestion et d'imputabilité 2026-2027 conclue avec la ministre de l'Éducation (Document **DG-2627-01**);

QUE M<sup>me</sup> Pascale Girard-Toupin, directrice générale, soit autorisée à signer, pour et au nom du CSSLT, l'Entente de gestion et d'imputabilité 2026-2027 ainsi que tout document requis pour en assurer l'application;

QUE copie de la présente résolution soit transmise au ministère de l'Éducation avec l'entente signée.

Résolution adoptée à l'unanimité.

CA-2026-0328

**8.9. Représentant au conseil d'administration du GIRAT (Gestion de l'inforoute régionale de l'Abitibi-Témiscamingue)**

ÉTANT DONNÉ notre implication comme mandant au GIRAT;

ÉTANT DONNÉ que ce dossier relève du Service des ressources informationnelles du CSSLT;

ÉTANT DONNÉ qu'en attendant la nomination d'une nouvelle direction du Service des ressources informationnelles, M<sup>me</sup> Josée Beaulé, directrice générale adjointe, assurerait la représentation du CSSLT au conseil d'administration du GIRAT;

ÉTANT DONNÉ la nomination de M<sup>me</sup> Mélanie Perron à titre de directrice du Service des ressources informationnelles et considérant que ses fonctions en font la personne toute désignée pour assurer cette représentation;

Il est proposé par M<sup>me</sup> Kim Leroux, appuyée par M. Alain Flageol que M<sup>me</sup> Mélanie Perron soit nommée représentante au conseil d'administration du GIRAT pour le Centre de services scolaire du Lac-Témiscamingue.

Résolution adoptée à l'unanimité.

**9. INFORMATION****9.1. Processus annuel de gouvernance 26-27**

La secrétaire générale informe les membres qu'un tableau présentant les sujets à traiter au cours de l'année a été créé afin de les tenir informés des décisions et des dossiers qui seront présentés lors des six séances du conseil d'administration prévues au calendrier annuel.  
(Document **SG-2627-06**)

**9.2. Engagement du personnel**

La directrice du Service des ressources humaines présente les engagements des dernières semaines (document **DSRH-2627-01**)

**9.3. Formation CA- FCSSQ**

La secrétaire générale informe les membres des dates proposées pour la tenue d'une formation portant sur le rôle des membres du conseil d'administration, laquelle serait offerte par la Fédération des centres de services scolaires du Québec (FCSSQ).

**9.4. Projet de mutualisation**

La directrice adjointe informe les membres de l'avancement du projet de mutualisation concernant les risques psychosociaux à l'échelle régionale.

**9.5. Projet serre et agrandissement de l'Atelier Frère-Moffet**

Le directeur du service des ressources matérielles informe les membres que le projet a été approuvé dans le cadre du Plan québécois des infrastructures. Un appel d'offres sera lancé au cours des prochains mois afin d'adjuger le contrat.

**10. HUIS CLOS STATUTAIRE**

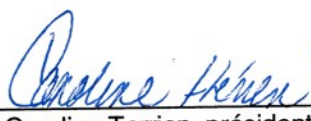
Il est proposé que l'assemblée se poursuive à huis clos. Il est 20 h 28.

Il est proposé que l'assemblée redevienne publique. Il est 20 h 42.

CA-2026-0329

**11. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Laure Paquette, appuyée par M. Marco Clément, et résolu unanimement que la séance soit levée. Il est précisément 20 h 43 lorsque les délibérations prennent fin.



Caroline Terrien, présidente



Myriam Ramos, secrétaire générale